

Commune de SAINT MARTIN LA PORTE

**Projet de travaux de confortement
du torrent Rieu-Sec**

ENQUETE PUBLIQUE AU TITRE DES ARTICLES L 214-1 à L 214-6
Du code de l'environnement

PIECES ET DOCUMENTS ANNEXES
AU RAPPORT D'ENQUETE
ET AUX CONCLUSION ET AVIS MOTIVE

- avis du Conseil municipal de St Martin la Porte du 29 mai 2018,
- publication de l'avis d'enquête publique DAUPHINE LIBERE les 27 avril et 18 mai 2018,
- publication de l'avis d'enquête publique LA VIE NOUVELLE les 27 avril et 18 mai 2018,
- affichage de l'avis d'enquête sur le site 27 avril 2018,
- affichage de l'avis d'enquête sur les panneaux d'information municipal à la mairie et dans chaque hameaux de la commune de ST MARTIN LA PORTE du 26 avril au 31 mai 2018,
- procès verbal de synthèse du 8 juin 2018
- réponse du maître d'ouvrage au PV de synthèse le 12 juin 2018.

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

REPORT OF THE SECRETARY OF DEFENSE ON THE STATE OF THE DEFENSE

1988

SECRETARY OF DEFENSE

REPORT OF THE SECRETARY OF DEFENSE

ON THE STATE OF THE DEFENSE

1988

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

L'an deux mil dix-huit, le vingt-neuf du mois de mai, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Martin-la-Porte, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BERNARD Jean-Pierre, Maire.

Nombre de Conseillers
• en exercice : 15
• présents : 13
• votants : 15

Date de Convocation du Conseil Municipal : 18/03/2018.

PRESENTS : BERNARD Jean Pierre - BOIS Marie Thérèse - BACHALARD Jean Pierre - BOIS Françoise - BOIS Pierre - DISSERBO Catherine - EXCOFFIER Pierre - GAVROY Jacques - MERLIER Joël - RATEL Guy - RATEL Lionel - RAVIER Jean Paul - SARRET Alexandre.

ABSENTS : BOIS Patricia avec pouvoir à RATEL Lionel - JACKOWIAK Sabine avec pouvoir à RATEL Guy.

SECRETAIRE DE SEANCE : Me BOIS Marie-Thérèse.

**OBJET = AVIS A DONNER SUR LE DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE
DES TRAVAUX DE CONFORTEMENT DU RIEU-SEC.**

Monsieur le Maire dépose sur le bureau le dossier relatif à la demande présentée par la société Electricité de France qui sollicite l'autorisation de réaliser des travaux de confortement du Rieu-Sec au titre des articles L214-1 à L214-6 du code de l'environnement.

Il invite le Conseil Municipal a donné son avis sur ce dossier dont la réalisation est soumise à autorisation préfectorale conformément à l'article R181-38 du code de l'environnement notamment au regard des incidences environnementales de celui-ci sur le territoire de la Commune et précise qu'une enquête publique s'est déroulée en mairie de Saint-Martin-la-Porte du 14 au 31 mai 2018 inclus.

Le Conseil Municipal ;

Après avoir pris connaissance des éléments portés au dossier et en avoir délibéré ;

A l'unanimité :

- **DONNE un avis favorable** à la demande présentée par la société Electricité de France pour les travaux de confortement du Rieu-Sec.

Certifié exécutoire :

Reçu en Préfecture le :

Publié le :
01 juin 2018

Pour copie conforme,
Le Maire ;





DL ve 18.05.2018

PREFET DE LA SAVOIE

COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LA-PORTE

Avis d'enquête publique Travaux de confortement du Rieu-Sec

Autorisation au titre des articles L214-1 A L214-8 du code de l'environnement

Le préfet de la Savoie informe le public que, conformément à l'arrêté préfectoral du 24 avril 2018 est ouverte en mairie de Saint-Martin-la-Porte une enquête publique de 18 jours, du lundi 14 mai 2018 au jeudi 31 mai 2018 inclus concernant les travaux de confortement du Rieu-Sec sur la commune de Saint-Martin-la-Porte.

Le dossier de demande d'autorisation sera déposé en mairie de Saint-Martin-la-Porte, du lundi 14 mai 2018 au jeudi 31 mai 2018 inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance et formuler ses observations sur le registre d'enquête aux jours et heures d'ouverture de la mairie de Saint-Martin-la-Porte : lundi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, mardi et mercredi de 8 h à 12 h, vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

L'analyse des incidences environnementales est consultable page 52 et suivantes du dossier d'autorisation environnementale.

Le dossier concerné par l'enquête publique sera également mis en ligne sur le site des services de l'Etat en Savoie :

(http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Avis-d-enquetes-publiques-eau-et-forets).

Le public pourra à cette adresse formuler ses observations en ligne sur le projet.

Un poste informatique accessible gratuitement en DDT /SEEF - L'Adret 73011 Chambéry-le-Haut, sera mis à disposition du public aux heures habituelles d'ouverture.

Monsieur Bernard CARTANNAZ, est nommé commissaire enquêteur. Il siègera selon les modalités suivantes en mairie de Saint-Martin-la-Porte :

- lundi 14 mai 2018 de 9 h 00 à 12 h 00

- jeudi 31 mai 2018 de 14 h 30 à 17 h 30

Pendant la durée de l'enquête, les appréciations, suggestions et contre-propositions du public peuvent être consignées sur ce registre tenu à sa disposition en mairie de Saint-Martin-la-Porte.

Des observations écrites pourront également être adressées au commissaire enquêteur : à la mairie de Saint-Martin-la-Porte, siège de l'enquête, par courrier postal, par voie électronique à l'adresse suivante :

mairie-smip@wanadoo.fr, sur le site internet de l'Etat en Savoie (http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Avis-d-enquetes-publiques-eau-et-forets) pendant toute la durée d'enquête.

Celles-ci seront dupliquées, intégrées au registre d'enquête publique conservé en mairie, et consultables sur le site internet susvisé.

Monsieur Olivier RUSSO de la société EDF - Pôle Energies Renouvelables - Unité de Production Alpes pourra, en cas de besoin, fournir au public des informations sur le projet (tel : 04 57 42 11 74 - mail : olivier.russo@edf.fr).

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Saint-Martin-la-Porte et à la Direction des territoires - Service environnement, eau, forêts - Bâtiment l'Adret, 1, rue des Cévennes - 73011 CHAMBERY CEDEX, où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

Ces documents pourront également être communiqués pendant la même période, à toute personne physique ou morale concernée qui en fera la demande au préfet, et seront également publiés sur le site internet des services de l'Etat en Savoie :

http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Rapports-commissaires-enqueteurs

Le préfet de la Savoie est l'autorité compétente pour statuer sur l'autorisation sollicitée.

887071100

887138900

LE DAUPHINE LIBERE Jeudi 27/04/2018

2

AVIS

Enquêtes publiques



PREFET DE LA SAVOIE

COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LA-PORTE

Avis d'enquête publique Travaux de confortement du Rieu-Sec

Autorisation au titre des articles L214-1 A L214-8 du code de l'environnement

Le préfet de la Savoie informe le public que, conformément à l'arrêté préfectoral du 24 avril 2018 est ouverte en mairie de Saint-Martin-la-Porte une enquête publique de 18 jours, du lundi 14 mai 2018 au jeudi 31 mai 2018 inclus concernant les travaux de confortement du Rieu-Sec sur la commune de Saint-Martin-la-Porte.

Le dossier de demande d'autorisation sera déposé en mairie de Saint-Martin-la-Porte, du lundi 14 mai 2018 au jeudi 31 mai 2018 inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance et formuler ses observations sur le registre d'enquête aux jours et heures d'ouverture de la mairie de Saint-Martin-la-Porte : lundi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, mardi et mercredi de 8 h à 12 h, vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

L'analyse des incidences environnementales est consultable page 52 et suivantes du dossier d'autorisation environnementale.

Le dossier concerné par l'enquête publique sera également mis en ligne sur le site des services de l'Etat en Savoie :

(http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Avis-d-enquetes-publiques-eau-et-forets).

Le public pourra à cette adresse formuler ses observations en ligne sur le projet.

Un poste informatique accessible gratuitement en DDT /SEEF - L'Adret 73011 Chambéry-le-Haut, sera mis à disposition du public aux heures habituelles d'ouverture.

Monsieur Bernard CARTANNAZ, est nommé commissaire enquêteur. Il siègera selon les modalités suivantes en mairie de Saint-Martin-la-Porte :

- lundi 14 mai 2018 de 9 h 00 à 12 h 00

- jeudi 31 mai 2018 de 14 h 30 à 17 h 30

Pendant la durée de l'enquête, les appréciations, suggestions et contre-propositions du public peuvent être consignées sur ce registre tenu à sa disposition en mairie de Saint-Martin-la-Porte.

Des observations écrites pourront également être adressées au commissaire enquêteur : à la mairie de Saint-Martin-la-Porte, siège de l'enquête, par courrier postal, par voie électronique à l'adresse suivante :

mairie-smip@wanadoo.fr, sur le site internet de l'Etat en Savoie (http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Avis-d-enquetes-publiques-eau-et-forets) pendant toute la durée d'enquête.

Celles-ci seront dupliquées, intégrées au registre d'enquête publique conservé en mairie, et consultables sur le site internet susvisé.

Monsieur Olivier RUSSO de la société EDF - Pôle Energies Renouvelables - Unité de Production Alpes pourra, en cas de besoin, fournir au public des informations sur le projet (tel : 04 57 42 11 74 - mail : olivier.russo@edf.fr).

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Saint-Martin-la-Porte et à la Direction des territoires - Service environnement, eau, forêts - Bâtiment l'Adret, 1, rue des Cévennes - 73011 CHAMBERY CEDEX, où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

Ces documents pourront également être communiqués pendant la même période, à toute personne physique ou morale concernée qui en fera la demande au préfet, et seront également publiés sur le site internet des services de l'Etat en Savoie :

http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Rapports-commissaires-enqueteurs

Le préfet de la Savoie est l'autorité compétente pour statuer sur l'autorisation sollicitée.

887071100

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SAS "BRASSERIE LA MONTAGNARDE"

Suivant acte sous seing privé en date du 12 Avril 2018, à 9 route du Four - Montagny - à SAINT JEAN ARVEY (73230), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SAS "Brasserie La Montagnarde"

21 73

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

AVIS ADMINISTRATIFS

L2018C00670

Commune de
SAINT PIERRE D'ALVEY
(Savoie)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE préalable à l'affectation d'une partie du chemin rural situé au lieu dit «La Sèche»

Par arrêté n° 2018-01 en date du 12 avril 2018, le Maire de Saint Pierre d'Alvey a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable à l'affectation d'une partie du chemin rural situé au lieu dit «La Sèche», suite à sa désaffectation du domaine public communal et à sa future déviation.

Au terme de l'enquête publique, l'affectation d'une partie du dit chemin rural sera décidée par délibération du Conseil municipal de Saint Pierre d'Alvey, étant précisé qu'en cas d'avis défavorable du Commissaire enquêteur, la délibération du conseil municipal déclarant l'affectation sera motivée.

L'enquête unique aura une durée de 15 jours, du jeudi 17 mai 2018 au jeudi 31 mai 2018 inclus.

Pendant la durée de l'enquête, les accès relatifs au dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public, en Mairie de Saint Pierre d'Alvey (chef lieu), aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

Les observations peuvent aussi être adressées par écrit, en Mairie de Saint Pierre d'Alvey à l'attention du Commissaire enquêteur qui les annexera au registre (Mairie - Pour le Commissaire enquêteur - chef-lieu - 73170 Saint Pierre d'Alvey).

Jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Saint Pierre d'Alvey (de l'enquête) : Les lundis de 9h00 à 17h00 et les jeudis de 15h00 à 17h00.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête et des observations du public auprès de la mairie adressant sa demande à M. le Maire - Mairie de Saint Pierre d'Alvey - chef-lieu - 73170 Saint Pierre d'Alvey. Le dossier sera également consultable depuis le site internet de la Mairie de Saint Pierre d'Alvey.

Monsieur le Commissaire Enquêteur M. JANEY, Architecte Honoré, sera à la disposition des personnes intéressées et recevra les observations faites sur le projet d'enquête publique, en Mairie de Saint Pierre d'Alvey, au jour et heure ci-dessus indiqués - Jeudi 31 mai 2018 de 15h00 à 17h00.

Après expiration du délai d'enquête, les documents seront transmis au Commissaire enquêteur et clos par lui.

Le Commissaire enquêteur disposera d'un délai maximal d'un mois, à compter de la date de clôture de l'enquête, pour remettre au maire le dossier et le registre d'enquête assortis du rapport énonçant ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables ou non au projet.

Les conclusions du Commissaire enquêteur seront communiquées, sur leur demande, aux personnes intéressées.

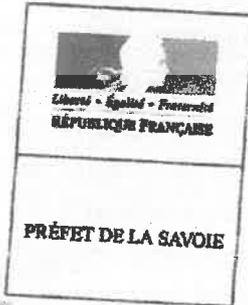
M. le Maire de Saint Pierre d'Alvey est responsable du projet. Toute information concernant ce projet pourra être obtenue auprès de la Mairie.

Le 16 avril 2018

Le Maire,

M. HEBRARD Jean-François

L2018C00673



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE COMMUNE DE SAINT MARTIN LA PORTE Travaux de confortement du Rieu-Sec AUTORISATION AU TITRE DES ARTICLES L214-1 A L214-6 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Le Préfet de la Savoie informe le public que, conformément à l'arrêté préfectoral du 24 avril 2018 est ouverte en mairie de Saint Martin la Porte une enquête publique de 18 jours, du lundi 14 mai 2018 au jeudi 31 mai 2018 inclus concernant les travaux de confortement du Rieu-Sec sur la commune de Saint Martin la Porte.

Le dossier de demande d'autorisation sera déposé en mairie de Saint Martin la Porte, du lundi 14 mai 2018 au jeudi 31 mai 2018 inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance et formuler ses observations sur le registre d'enquête aux jours et heures d'ouverture de la mairie de Saint Martin la Porte :

Lundi et Jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Mardi et Mercredi de 8h à 12h
Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

L'analyse des incidences environnementales est consultable page 52 et suivantes du dossier d'autorisation environnementale.

Le dossier concerné par l'enquête publique sera également mis en ligne sur le site des services de l'État en Savoie :

(<http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Avis-d-enquetes-publiques-eau-et-forets>) le public pourra à cette adresse formuler ses observations en ligne sur le projet.

Un poste informatique accessible gratuitement en DDT /SEEF - L'Adret - 73011 Chambéry le Haut, sera mis à disposition du public aux heures habituelles d'ouverture.

Monsieur Bernard CARTANNAZ, est nommé commissaire enquêteur. Il siègera selon les modalités suivantes en mairie de Saint Martin la Porte :
- lundi 14 mai 2018 de 9h00 à 12h00
- jeudi 31 mai 2018 de 14h30 à 17h30.

Pendant la durée de l'enquête, les appréciations, suggestions et contre-propositions du public peuvent être consignées sur ce registre tenu à sa disposition en mairie de Saint Martin la Porte. Des observations écrites pourront également être adressées au commissaire enquêteur à la mairie de Saint Martin la Porte, siège de l'enquête, par courrier postal, par voie électronique à l'adresse suivante :

mairie-smip@wanadoo.fr
sur le site internet de l'État en Savoie (<http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Avis-d-enquetes-publiques-eau-et-forets>) pendant toute la durée d'enquête.

Celles-ci seront dupliquées, intégrées au registre d'enquête publique conservé en mairie, et consultables sur le site internet susvisé.

Monsieur Olivier RUSSO de la société EDF - Pôle Energies Renouvelables - Unité de Production Alpes pourra, en cas de besoin, fournir au public des informations sur le projet (tel : 04 57 42 11 74 mail : russo@edf.fr).

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Saint Martin la Porte et à la Direction des territoires - Services environnement, eau, forêts - Bâtiment l'Adret, 1 rue des Cèvennes - 73011 CHAMBERY CEDEX, où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

Ces documents pourront également être communiqués pendant la même période, à toute personne physique ou morale concernée qui en fera la demande au préfet, et seront également publiés sur le site internet des services de l'État en Savoie : <http://www.savoie.gouv.fr/>

Politiques-publiques/
Environnement-risques-
naturels-et-technologiques/
Environnement/Eau-foret-
biodiversite/Rapports-
commissaires-enqueteurs

Le préfet de la Savoie est l'autorité compétente pour statuer sur l'autorisation sollicitée.

Service légal collectivités

04 81 07 05 11

legales.collectivites@
la-vie-nouvelle.fr

Pour diffuser efficacement votre avis administratif

legales.collectivites@
la-vie-nouvelle.fr

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

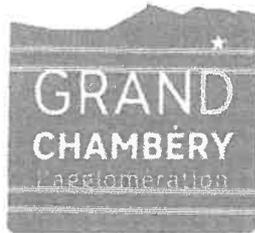
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

AVIS ADMINISTRATIFS

L2018C00684



Vimines

**CHAMBERY MÉTROPOLE
CŒUR DES BAUGES (CMCB)**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Révision générale du PLU de
Vimines du 06 juin 2018 au 06
juillet 2018 inclus**

Par arrêté N°2018-045A du 17 mai 2018, le président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges (CMCB) (73000) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrêté de Vimines.

Toute information concernant le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrêté de Vimines pourra être obtenue auprès de M. le Président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges ou auprès de Monsieur le Maire de Vimines.

La révision du PLU de Vimines fait l'objet d'une évaluation environnementale. Cette évaluation environnementale est comprise dans les pièces du projet mises à l'enquête, et a été soumise à l'autorité environnementale en date du 5 mars 2018.

Les pièces du projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrêté de Vimines, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés du 06 juin 2018 au 06 juillet 2018 inclus, aux jours et heures d'ouverture habituels : à la mairie de Vimines (Chef-lieu, 73160 Vimines), au siège de Chambéry Métropole-Cœur des Bauges, (106, allée des Blachères - 73028 Chambéry cedex)

Le public pourra également prendre connaissance du dossier en version numérique et consigner ses remarques sur un registre dématérialisé à cette adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/775>

Les observations du public pourront également être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur au siège de l'enquête : Chambéry métropole-Cœur des Bauges - 106, allée des Blachères - 73028 Chambéry cedex, ainsi que par mail à enquete-publique-775@registre-dematerialise.fr.

Mme Amandine GARAND, consultante-juriste, est désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble.

Elle recevra les observations faites sur le projet de révision générale du PLU arrêté de Vimines dans les lieux aux jours et heures suivants :

Le mercredi 06 juin 2018 de 9h à 12h au siège de Chambéry métropole-Cœur des Bauges, Le lundi 11 juin 2018 de 10h30 à 12h30 à la mairie de Vimines, Le mardi 19 juin 2018 de 16h à 18h à la mairie de Vimines, Le jeudi 05 juillet 2018 de 16h30 à 19h à la mairie de Vimines.

Le commissaire enquêteur transmettra au président de CMCB son rapport et ses conclusions motivées dans un délai d'un mois suivant la date de clôture de l'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant 1 an à la mairie de Vimines et au siège de Chambéry métropole-Cœur des Bauges, aux jours et heures d'ouverture habituels, et sur le registre dématérialisé à cette adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/775>. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues au titre 1er de la loi du 17 juillet 1978.

À l'issue de l'enquête publique, le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrêté de Vimines, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvée par délibération du Conseil communautaire de CMCB.

L2018C00674



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE COMMUNE DE

**SAINT MARTIN LA PORTE
Travaux de confortement
du Rieu-Sec
AUTORISATION AU TITRE DES
ARTICLES L214-1 A L214-6 DU
CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

Le Préfet de la Savoie informe le public, conformément à l'arrêté préfectoral du 24 avril 2018 est ouverte en mairie de Saint Martin la Porte une enquête publique de 18 jours, du lundi 14 mai 2018 au jeudi 31 mai 2018 inclus concernant les travaux de confortement du Rieu-Sec sur la commune de Saint

Martin la Porte.

Le dossier de demande d'autorisation sera déposé en mairie de Saint Martin la Porte, du lundi 14 mai 2018 au jeudi 31 mai 2018 inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance et formuler ses observations sur le registre d'enquête aux jours et heures d'ouverture de la mairie de Saint Martin la Porte :

Lundi et Jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Mardi et Mercredi de 8h à 12h

Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30.

L'analyse des incidences environnementales est consultable page 52 et suivantes du dossier d'autorisation environnementale.

Le dossier concerné par l'enquête publique sera également mis en ligne sur le site des services de l'État en Savoie : (<http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/> Environnement/Eau-forêt-biodiversité/Avis-d-enquetes-publiques-eau-et-forets) ; le public pourra à cette adresse formuler ses observations en ligne sur le projet.

Un poste informatique accessible gratuitement en DDT /SEEF - L'Adret - 73011 Chambéry le Haut, sera mis à disposition du public aux heures habituelles d'ouverture.

Monsieur Bernard CARTANNAZ, est nommé commissaire enquêteur. Il siègera selon les modalités suivantes en mairie de Saint Martin la Porte :

- lundi 14 mai 2018 de 9h00 à 12h00

- jeudi 31 mai 2018 de 14h30 à 17h30.

Pendant la durée de l'enquête, les appréciations, suggestions et contre-propositions du public peuvent être consignées sur ce registre tenu à sa disposition en mairie de Saint Martin la Porte. Des observations écrites pourront également être adressées au commissaire enquêteur : à la mairie de Saint Martin la Porte, siège de l'enquête, par courrier postal, par voie électronique à l'adresse suivante :

mairie-smtp@wanadoo.fr

sur le site internet de l'État en Savoie (<http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-forêt-biodiversité/Avis-d-enquetes-publiques-eau-et-forets/>) pendant toute la durée d'enquête.

Celles-ci seront dupliquées, intégrées au registre d'enquête publique conservé en mairie, et consultables sur le site internet susvisé.

Monsieur Olivier RUSSO de la société EDF - Pôle Energies Renouvelables - Unité de Production Alpes pourra, en cas de besoin, fournir au public des informations sur le projet (tel : 04 57 42 11 74 mail : russo@edf.fr).

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Saint Martin la Porte et à la Direction des territoires - Service environnement, eau, forêts - Bâtiment l'Adret, 1 rue des Cévennes - 73011 CHAMBERY CEDEX, où toute personne intéressée pourra en prendre

connaissance pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

Ces documents pourront également être communiqués pendant la même période, à toute personne physique ou morale concernée qui en fera la demande au préfet, et seront également publiés sur le site internet des services de l'État en Savoie : <http://www.savoie.gouv.fr/>

Politiques-publiques/
Environnement-risques-naturels-et-technologiques/
Environnement/Eau-forêt-biodiversité/Rapports-commissaires-enqueteurs

Le préfet de la Savoie est l'autorité compétente pour statuer sur l'autorisation sollicitée.

Envie de vous évader ?

**Que vous soyez
un promeneur
du dimanche
ou un randonneur
aguerri,
retrouvez
chaque semaine
notre balade...
testée et approuvée !**

Envie de vous régaler ?

**Parce que notre
territoire regorge
de bonnes tables,
chaque semaine
notre critique gastronomique
passe au crible de ses papilles
un restaurant qui vous mettra
l'eau à la bouche.
Plaisir garanti !**

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data.

In the second section, the author outlines the various methods used to collect and analyze the data. This includes both manual and automated processes, as well as the use of specialized software tools. The goal is to ensure that the data is both reliable and easy to interpret.

The third part of the document provides a detailed breakdown of the results. It shows that there is a clear trend in the data, which is consistent with the initial hypothesis. This finding is significant as it provides strong evidence for the proposed model.

Finally, the document concludes with a series of recommendations for future research. It suggests that further studies should be conducted to explore the underlying causes of the observed trends and to test the model under different conditions.

The data shows a steady increase in the number of transactions over the period studied. This is particularly notable in the latter half of the year, where there was a significant spike in activity. The reasons for this increase are not yet clear, but it may be related to seasonal factors or changes in market conditions.

The analysis also reveals that the majority of transactions are concentrated in a few key areas. This suggests that there are specific markets or sectors that are particularly active. Understanding these patterns can be useful for businesses and policymakers alike.

The results of the analysis are presented in a series of tables and charts. These visual aids help to illustrate the key findings and make it easier to compare different data points. The tables show the raw data, while the charts provide a more intuitive understanding of the trends.

Overall, the document provides a comprehensive overview of the data and the methods used to analyze it. It highlights the key findings and offers suggestions for future research. This information is valuable for anyone interested in the field of data analysis and its applications.

The findings of this study are consistent with previous research in the field. This suggests that the model being tested is a valid representation of the underlying data. However, there are still some limitations to the study that should be noted.

One of the main limitations is the relatively small sample size. This may have led to some of the observed trends, and it would be beneficial to have a larger dataset to confirm the results. Additionally, the study only covers a short period of time, which may not capture all the variability in the data.

Despite these limitations, the study provides a solid foundation for further research. It identifies key areas for future investigation and offers a clear path forward. The results are also highly relevant to current market conditions and can be used to inform decision-making.

The document concludes with a final summary of the key findings. It reiterates the importance of accurate record-keeping and the value of data analysis in understanding market trends. The author expresses confidence in the results and looks forward to future studies that will build on this work.

The data indicates that there is a strong correlation between the variables being studied. This relationship is statistically significant and suggests that the variables are closely linked. The strength of the correlation is a key finding of the study and provides valuable insight into the underlying mechanisms.

The analysis also shows that there are some outliers in the data. These points deviate from the general trend and may represent unusual events or errors in the data collection process. It is important to investigate these outliers to ensure the integrity of the study.

The results of the study are presented in a clear and concise manner. The use of tables and charts makes the data easy to understand and interpret. The author provides a detailed explanation of the methods used and the reasoning behind the conclusions.

In conclusion, the document provides a thorough and professional analysis of the data. It identifies key trends and offers a clear path forward for future research. The findings are highly relevant and can be used to inform decision-making in a variety of contexts.



Menu

Espace client Assistance Boutique



Bernard C...

PUBLICITE

accueil mail sms / mms boites vocales mes contacts agenda Le Cloud

certannaz.bernard@orange.fr : Vous avez 300 message(s) dont 69 non lu(s)

Rechercher dans les mails

actualiser

écrire un message

Rechercher...

Précédent message 14 sur 22 Suivant

reçus (69)

envoyés

brouillons (1)

indésirables

corbeille

mes dossiers

taoufiktaou

agedes (1)

BIA relevés ...

CADS cc et L...

caféine

centre de sa...

compta 15

compta 16

SEPA

avis priv m...

docu

ACES 73-74

acc A.Peth...

AG_2015

Inscriptions

pouvoirs

AG_2017

candidat CA

INSCRIPTIONS

POUVOIRS

AG 2018

Inscrip^t-ad...

organisation

CA-confit_2...

CA - cr réun...

CA-réunion

11-12-2014

18-08-16

19-01-2015

25-02-15

30-09-2014

compta 2014

compta 2015

compta 2016

cession agrém...

INDTE fic c...

orga format

form 8-10-15

format^t19-11...

Montm17-11-1...

seymod 22-09...

questionnar...

statuts régi...

xb

DIV perso (24)

carrefour b... (11)

CH

COGNIN

FAORO chaudi...

retrait ecce...

boîte de réception

lire un message

répondre

transférer

traiter comme indésirable

déplacer vers

supprimer

de "MILLE Florence" <florence.mille@edf.fr>

à "TOTEL Serge" <serge.totel@edf.fr>

cc "RUSSO Olivier" <olivier.russo@edf.fr>

date 30/04/18 10:51

objet RE: Avis Rieu Sec

Merci Serge.

De : TOTEL Serge

Envoyé : vendredi 27 avril 2018 12:50

À : MILLE Florence <florence.mille@edf.fr>

Cc : BALLESTA Gregory <gregory.ballesta@edf.fr>; MOLLARET Gregoire <gregoire.mollaret@edf.fr>

Objet : Avis Rieu Sec

Florence

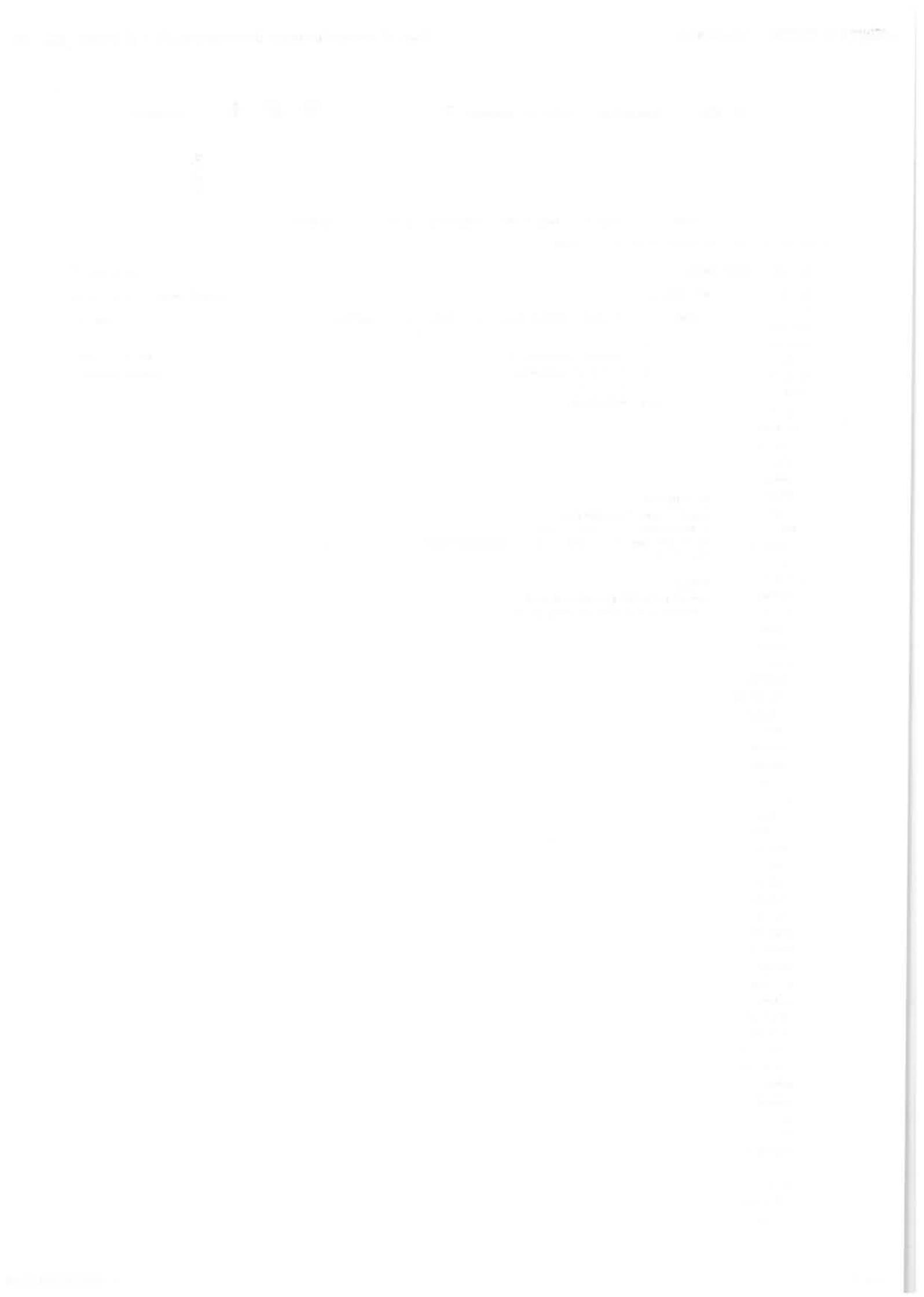
Nous avons installé l'avis comme demandé

Nous finalisons en début de semaine prochaine

ajouter à mes contacts

créer une alerte SMS

voir l'avis comme demandé



Le 01 juin 2018.

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur BERNARD Jean-Pierre ;

Maire de la Commune de Saint-Martin-la-Porte ;

Certifie que l’avis au public concernant l’enquête publique relative à la demande au titre des articles L214-1 à L 214-6 du code de l’environnement concernant les travaux de confortement du Rieu-Sec sur le territoire de la Commune de Saint-Martin-la-Porte

A été affiché au panneau de la mairie de Saint-Martin-la-Porte et sur les panneaux d’affichage des différents hameaux **du 26 avril 2018 au 31 mai 2018 inclus.**

Fait à Saint-Martin-la-Porte, le premier juin deux mil dix-huit.

Pour valoir ce que de droit.

Le Maire ;



